

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie	Remorque	Marque	PIGEON - VOLE	Désignation du type / Signe de reconnaiss.	Remorque camping pliable	Bordereau-type	N° 580
-----------	----------	--------	----------------------	--------------------------------------------	--------------------------	----------------	---------------

Moyens de reconnaissance du type —
 N° de châssis frappé — 1)
 N° de moteur frappé —
 Constructeur du châssis **Etablissements DICKSON, 68 rue Montmartre, PARIS (France)**
 Constructeur du moteur —

MOTEUR		CHÂSSIS		CARROSSERIE	
Marque et type		Nombre d'essieux	1	Constructeur	Etabl. DICKSON
Genre		Entrainement sur	—	Genre/Forme	Remorque camping pliable
Carburant		1. Frein	—	Nombre de portes	—
Nombre cyl.	Temps	2. Frein	—	Nombre de places ass.	Total —
Alésage	mm.	3. Frein	—	Avant	Milieu —
Course	mm.	Frein de remorque	—	Arrière	—
C.V.-Impôt		Direction	—	Nombre de places debout	—
Cylindrée totale	cm ³	Crochet de remorque	A rotule ϕ 42 mm.	Pour motos : Siège arrière	—
C.V. frein		Nombre de vit. avant	—	Sidecar	—
Refroidissement		Vit. en 1 ^{re} vit.	— en prise dir. —		
Empl. du moteur					

POIDS ET PNEUMATIQUES			
	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	640 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumstiques : Dimension		165 - 400	simples.
Capacité de charge (par pneu 450 kg.)	900 kg.	kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque	—
Feux de position	—
Feux stop	1, combiné
Indicateurs de direction : Syst.	—
Avertisseur	—
Syst. anti-éblouissant	—
Feux rouges : 1, combiné	—
Eclairage du No de contr. 1, combiné	—
Emplacement	—
Essui-glace	—

3)
4)

DIMENSIONS

Voie	avant	mm.	1,350
	arrière	mm.	AR 1,850
Empatement		mm.	—
Longueur hors-tout	5) s/timon	mm.	3,390
Hauteur (non chargé)	*	mm.	1,250
Garde au sol		mm.	335
Porte à faux, arrière		mm.	1,250
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		mm.	—
Crochet de remorque (porte à faux)		mm.	1,440
Diamètre de brantage ext. gauche		m.	—
Diamètre de brantage ext. droite		m.	—
*) repliée			
Dim. Intérieures			
Longueur du pont de charge		mm.	
Largeur du pont de charge		mm.	
Hauteur Intérieure		mm.	
Haut. du pont dep. le sol		mm.	
Ridelles (hauteur)		mm.	

OBSERVATIONS

Cette remorque tombe sous le coup des dispositions pr. Remorques destinées au transport de marchandises de 500 à 1,000 kg. Elle ne peut être atelée qu'à des voitures ayant au minimum une largeur de 1,850 mm. 10 CV-Impôt et un poids à vide de 1,800 kg.

1) Un numéro de construction doit être frappé sur le timon de la remorque.

2) La remorque doit être équipée d'un système de freinage articulé.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (s. r. n.)

3) La fenêtre en mica doit être remplacée par du verre ou du Plexiglas.

4) Lorsque le vhc. tracteur est équipé de feux clignoteurs (et non de flèches indicatrices) la remorque doit également être munie de feux clignotants à l'arrière, à droite et à gauche.

5) La longueur totale de la remorque (y compris le timon) ne doit pas dépasser 3m25.

Lieu et date de l'expertise-type

Bieme, le 4. 4. 1950

La commission d'expertises-types